Mesure de la résistance électrique

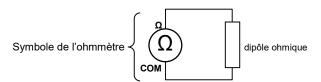
Un matériau isolant laisse moins bien passer le courant électrique qu'un conducteur : il « résiste » à son passage. La résistance électrique est la capacité d'un matériau à s'opposer au passage du courant électrique.

- On la note R et on l'exprime en ohm (symbole : Ω).
 Elle se mesure aux bornes d'un dipôle, à l'aide d'un multimètre réglé en mode ohmmètre.

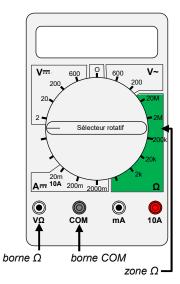
Exemple : R(peau sèche) = 2 000 Ω = 2 k Ω .

Branchement du multimètre

Pour mesurer la résistance électrique d'un dipôle, le brancher directement aux bornes Ω et COM de l'ohmmètre.







Réglage du multimètre en mode « ohmmètre »

- **1.** Pointe le sélecteur vers 20 $M\Omega$, le calibre le plus grand de la zone Ω .
- 2. Pour obtenir une meilleure précision sur la valeur qui s'affiche à l'écran, tu peux choisir un calibre plus petit que 20 MΩ à condition que ce calibre reste plus grand que la valeur affichée.